La pratique de l'Aller Vers les publics – module 2 « Aller vers : une mise en pratique outillée, concertée et proactive »

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Les travailleurs de niveaux 6 (ASS, CESF, ES, …), les cadres, quels que soient leur cadre d'intervention et les publics auprès desquels ils interviennent.

Durée
Maximum 3 jours / 21 heures

Organisme de formation
➔ IRTS Franche-Comté

Date limite d'inscription
19/02/2022

Lieux & dates

➔ **Groupe 1**
Cosne-cours-sur-Loire
Les 6 & 7 jan. 2022
➔ **Groupe 2**
Beaune
Les 2 & 3 fév. 2022
➔ **Groupe 3**
Vesoul
Les 16 & 17 mars 2022
➔ **Groupe 4**
Besançon
Les 24 & 25 mars 2022

Partenariat & cofinancement

➔ **DGCS**

Contexte

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté porte l'ambition de lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté. Elle encourage les professionnels et les institutions à développer les démarches « d'aller vers » les personnes pour intervenir en amont, avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de repérage et de prévention plutôt que de réparation.

Il n'existe pas de définition officielle de « l'aller vers ». Cela étant, le groupe de travail s'est accordé à donner les éléments de précisions suivants dans le but de proposer des repères pour la création des formations :
« L'aller vers » est à entendre comme une démarche qui se situe au-delà de toute intervention sociale, qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, d'accompagnement. Cette démarche rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.
Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-demande de certains publics (pas seulement des personnes vulnérables) et engage les acteurs à se situer dans une pratique pro-active, pour entrer en relation avec ces publics.

Les mises en relation ont pour but de créer, non seulement des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations, mais également de donner à chacun la possibilité de renforcer sa capacité d'analyse des comportements et des pratiques. Ces deux éléments ; la création de liens et la réflexivité ; sont nécessaires pour faciliter les liaisons sociales.

Il ne s'agit pas de construire une méthode ou un dispositif qui serait applicable à tous et à tout service. Le « aller vers » est une approche, une démarche qui concerne à la fois les pratiques professionnelles et les stratégies institutionnelles.
Il s'agira d'apporter un socle de connaissances et de savoir-faire relationnels pour créer et réaliser les conditions matérielles et humaines d'une démarche d'aller vers adaptée aux publics visés.

Objectifs

➔ Adapter les postures et les pratiques organisationnelles en s'appuyant sur des expériences/pratiques d'aller vers présentées en formation
➔ Identifier les « techniques » de l'aller vers.
➔ Mesurer le besoin et la possibilité de coopérer avec d'autres acteurs.
➔ Suivre les effets de l'aller vers sur les personnes concernées, les pratiques et les organisations

Prérequis

Module accessible aux professionnels ayant suivi le 1er module « aller vers : une nécessaire préparation » et/ou aux professionnels qui connaissent l'aller vers et souhaitent faire évoluer leurs pratiques (sur vérification des prérequis, questionnaire en amont).

Contenu

- Travailler sur la question : « aller vers » c'est quoi pour vous ?
- Apports théoriques : Les approches qui permettent la création de liens et une pensée réflexive : La pair-aidance, le développement du pouvoir d'agir, le référent de parcours, les conférences familiales, la clinique de concertation, la médiation sociale…
- Apports techniques favorisant l'aller vers (écoute active, posture d'altérité, assertivité,…), avec mise en situation
- Comment et pourquoi utiliser l'outil numérique dans sa pratique quotidienne de «l'aller vers »
- Comment repérer des publics inconnus, et la mise en relation- coopérer-coordonner.
- Identification des acteurs de son propre territoire
- Comment finaliser l'aller vers – les étapes
- Déclinaison des outils et dispositifs tels que l'observation sociale, les instances de concertation, d'instruction ou de décision, les réseaux informels, les réseaux des personnes concernées, les appartenances communautaires pour un partage d'expérience valorisé.
- Alternance de travaux individuels et collectifs. Réflexion, prenant appui sur la clinique et les pratiques des professionnels.